

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Quebec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Network and Satellite Services Division / Division des
services de satellite et de réseaux
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III, 4C2
Gatineau
Quebec
K1A 0S5

Title - Sujet ICSS FOR NCR	
Solicitation No. - N° de l'invitation 2B0KB-130262/A	Amendment No. - N° modif. 010
Client Reference No. - N° de référence du client 20130262	Date 2012-07-11
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EO-017-24526	
File No. - N° de dossier 017eo.2B0KB-130262	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-07-23	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: St-Onge, Josée	Buyer Id - Id de l'acheteur 017eo
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0576 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 934-1411
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION À L'INVITATION 010

Questions et réponses

En accord avec la modification à l'invitation 003, l'échéance pour soumettre des questions ou des demandes de renseignement était le 29 juin 2012 à midi. Le Canada ne fait aucun engagement pour fournir des réponses aux questions soumises après le 29 juin 2012.

Tel que mentionné à la question n°81, la date de clôture est maintenant le 23 juillet 2012 à 14h HAE.

Question n°81

La modification à l'invitation 007 contenait 28 questions qui n'ont pas été répondues en date du vendredi 29 juin 2012. Trois questions, les questions n°37, n°44, n°53 ont demandé une prolongation à la date de clôture courante lundi 16 juillet 2012.

La modification à l'invitation 008 ont répondu à plusieurs des questions sans réponse en date du vendredi 6 juillet 2012. Les trois demandes de prolongation ont été refusées.

Il reste seulement six jours ouvrables avant que la sollicitation ferme. Plus de temps est nécessaire pour permettre aux soumissionnaires de répondre avec une solution qui reflète les changements apportés par à la modification à l'invitation 008 et la complexité des exigences de la DP. Plus de temps permettra également aux Services partagés Canada de répondre aux deux questions en suspens. Les soumissionnaires qui autrement pourraient avoir rencontré les exigences modifiées ne peuvent pas répondre dans temps permis et leur incapacité de soumettre une soumission va réduire la compétition de ce besoin.

Nous demandons respectueusement une prolongation de 4 semaines et que la sollicitation ferme le lundi 13 août 2012.

Réponse n°81

Canada va prolonger la date de clôture de cette DP pour une période additionnelle de une semaine. La date de clôture a été prolongée comme suit:

DU: 16 juillet 2012 à 14h HAE

AU: 23 juillet 2012 à 14h HAE

Question n°82

Le Canada peut-il s'il vous plaît confirmer que pour tous les systèmes commandés utiliseront les ressources définies dans l'Énoncé de travaux à la section 3 - Ressources requises pour le soutien commandées par le biais de l'annexe B4 - Ressources requises pour le soutien sur un taux horaire ferme pour « installer, configurer, activer et vérifier le matériel et/ou le logiciel sous licence associés aux produits réseau » selon l'item (40) ?

Réponse n°82

Le Canada ne peut pas s'engager à un nombre spécifique de ressources requises pour le soutien qui sera commandé sous cette demande de proposition. Durant la période du contrat, il est possible que le Canada émette des commandes de services pour des ressources requises pour le soutien requis pour des activités spécifiques de changements, incluant de tout nouveau système et d'appareils d'utilisateurs. Les soumissionnaires devraient se référer à l'Annex A secteur 15.4, 15.5, 15.6 (items 413-417) et secteur 16 en entier (items 418-439) pour de plus amples renseignements.

Question n°83

Modification à l'invitation 006, question n° 32 demandait : « De nombreuses organisations combinent leur organisation chargée de l'exécution au sein de l'Amérique du Nord et dans le monde, nous demandons respectueusement à la Couronne de permettre la personne référence du client d'être soit la société mère, les filiales ou une filiale canadienne légalement constitué.»

La réponse à n° 32 dit ; « Non, en accord avec les Instructions uniformisées 2003 (2012-03-02)- biens ou services - besoins concurrentiels, paragraphe 04 - Définition de soumissionnaire stipule clairement: Le terme « soumissionnaire » désigne la personne ou l'entité (ou dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui dépose une soumission pour l'exécution d'un contrat de biens, de services ou les deux. Le terme ne comprend pas la société mère, les filiales ou autres affiliées du soumissionnaire, ni ses sous-traitants .» Par conséquent, les CCUA 2003 (2012-03-02), paragraphe 04 - la définition du soumissionnaire demeurera sans changement.

Ceci assurait que les références utilisées étaient des contrats tenus par le soumissionnaire et assurait que le Canada prouvait l'expérience et la compétence.

Cependant à la modification à l'invitation 009 à la question n° 76 a été répondu comme suit : « Non, il n'est pas nécessaire que le soumissionnaire soit le contractant principal pour le(s) projet(s) de référence. »

Cette réponse entre en conflit avec la réponse n° 32 et semble indiquer que le Canada peut être disposé à accepter des références dans une offre d'un soumissionnaire sans l'expérience pendant que cette réponse permet à un soumissionnaire inexpérimenté d'utiliser des références de tiers

(pour lesquelles ils peuvent avoir aucune participation directe). Il permettrait également à un soumissionnaire d'utiliser des références d'un parent ou d'une filiale dans la contradiction pour répondre à n° 32 et CUA 2003. En conséquence cette approche place le Canada à risque car la référence ne fournit aucune indication de la connaissance, de l'expérience ou des capacités du soumissionnaire. Typiquement et le Canada exige que toutes les références doit être du soumissionnaire des références qui est le contrat principal.

Est-ce que le Canada peut reconfirmé soit (1) pour toutes les références utilisés, le soumissionnaire doit être le détenteur du contrat principal ou si (2) il peut utiliser des références de tiers pour lesquelles il n'y a eu aucune participation ou aucune obligation?

Réponse n°83

Il n'y a aucune contradiction entre les réponses n°36 et n°76. Une personne référence du client doit être une entité juridique séparée du soumissionnaire.

Le soumissionnaire doit fournir des personnes références du client qui confirment et démontrent que le soumissionnaire a fourni les exigences obligatoires d'expérience stipulées au Formulaire 6A à la personne référence du client. Le fait que le soumissionnaire a fourni ces services à la personne référence du client comme étant le détenteur du contrat ou sous-traitants n'est pas pertinent aux fins de cette certification décrite sous le Formulaire 6A. Ce qui est important est que le soumissionnaire doit avoir effectué le travail.

Question n°84

Afin que l'industrie puisse incorporer la nouvelle information et les Formulaires mises à jour ; la conception de solution et la mise en oeuvre de la solution doivent être revisités ayant besoin de davantage de temps. Ceci inclut notre processus interne de gouvernance pour obtenir les approbations exigées avant de soumettre une soumission.

En plus, avec les vacances d'été à nos portes, nous attendons le retour d'un premier client pour signer le Formulaire 6A.

Nous demandons respectueusement une prolongation de 6 semaines jusqu'au 27 août 2012 pour compléter la solution ainsi que les prix et la confirmation de références.

Réponse n°84

Veillez vous référer à la réponse n°81 de cette modification à l'invitation.

Solicitation No. - N° de l'invitation

2B0KB-130262/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20130262

Amd. No. - N° de la modif.

010

File No. - N° du dossier

017eo2B0KB-130262

Buyer ID - Id de l'acheteur

017eo

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Question n°85

Est-ce que la couronne pourrait reconsidérer d'accorder une prolongation, à un minimum jusqu'au 20 juillet. Nous reconnaissons que la Couronne a des livrables à rencontrer quant à la livraison des services. Cependant l'ampleur des changements à notre proposition en raison des nombreux changements présentés avec la modification à l'invitation 008 à cette DOC sont considérables, et nous risquons de ne pas rencontrer la date de clôture courante du 16 juillet.

Réponse n°85

Notez que ceci est une Demande de Proposition (DP) et non une Demande d'offre à commandes (DOC). Veuillez vous référer à la réponse n°81 de cette modification à l'invitation.